

LA BIOLLE
TARIF DE LOCATION POUR L'ANNEE 2022
DU REZ DE CHAUSSEE DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS

Délibération du

Période d'occupation	Locaux demandés	Associations de La Biolle et cantonales définies chaque année	Particuliers et entreprises de La Biolle (but non lucratif)	Associations extérieures (but non lucratif)	Entreprises extérieures ou but lucratif
Pendant le week-end Du vendredi 16h au lundi 10h Ou Férié de la veille 16h	Salle du rez de chaussée Salle 1 ou 2	Gratuit	96€	234€	468€
Une journée en semaine	Salle du rez de chaussée Salle 1 ou 2	Gratuit	61€	165€	330€
La semaine du lundi au vendredi	Salle du rez de chaussée Salle 1 ou 2	Gratuit	174€	492€	984€

La gratuité est accordée pour les sépultures

Pour les évènements ou animations exceptionnels, un tarif à l'heure peut s'appliquer à 20€ de l'heure. Au-delà de 3h d'occupation par jour, le tarif journée s'appliquera.